Optimisation du traitement des déchets verts en déchèterie et auprès des services municipaux

Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme

Auteur :

Place de la Gare Immeuble Garopôle 80100 - Abbeville

80100 Abbeville

Voir le site internet

Laurent Leblond

laurent.leblond@ca-baiedesomme.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, la Communauté de Communes de la Baie de Somme Sud a souhaité agir sur la réduction des déchets verts produits sur son territoire. Depuis plusieurs années, le tonnage des végétaux ne cessent d'augmenter. Pourtant, compostés, broyés et utilisés en paillage, les végétaux deviennent un produit naturel et gratuit. De ce fait, la collectivité souhaite mener des actions éco-exemplaires auprès des habitants et des services espaces verts des communes.

Dans un premier temps, la Communauté de Communes de la Baie de Somme Sud a souhaité agir sur les déchets verts des déchèteries en réalisant un tri à la source des déchets de taille et de tonte. Un fois le tri effectué, les déchets de taille sont stockés, broyés puis criblés par une entreprise spécialisé. Le broyat et le compost sont redistribués aux habitants à l'aide d'une action de sensibilisation sur l'utilisation du paillage et du compost.

Dans un second temps, la collectivité a souhaité réfléchir sur la gestion des déchets de tailles des services espaces verts des communes. Pour cela la Communauté de Communes de la Baie de Somme Sud a fait l'acquisition d'un broyeur de branches. A l'aide d'une convention de prêt, celui ci est mutualisé à l'ensemble des services espaces verts des communes.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs auprès des habitants sont de :

- stabiliser les coûts de traitement et de transport des déchets verts des déchèteries.

- diminuer les quantités de déchets verts à traiter.

- promouvoir l'utilisation du broyat et du compost auprès des habitants du territoire.

- soutenir l'opération de compostage individuel auprès des habitants en leur fournissant à l'aide des déchèteries de la matière carbonée indispensable aux pratiques de compostage.

Les objectifs auprès des communes :

- Diminuer les coûts liés à l'utilisation des produits phytosanitaires.

- Favoriser en direct le retour au sol de la matière organique (paillage/compostage).

- Responsabiliser les communes sur la gestion de leurs déchets et espaces verts.

Résultats quantitatifs

Pour les déchets verts des déchèteries :

- 2 déchèteries équipées de benne 30 m3 pour effectuer le tri des tailles de branche.

- 2 gardiens et 1 chauffeur sensibilisés au tri des déchets végétaux.

- 2 prestations de broyage réalisées par an.

- 3 500 m^3 de déchets broyés et criblés.

- 150 t de matières carbonnées.

Pour les déchets verts des services municipaux :

- 25 agents formés.

- 10 communes sur 13 ont signé la convention de prêt.

- 30h de fonctionnement soit 180m^3 de déchets verts broyés (6m^3/heure).

Résultats qualitatifs

Action permettant de favoriser les démarches "gestion différenciée et/ou zéro phyto".

Agents techniques formés à l'utilisation du broyeur.

Action éco-exemplaire auprès des habitants du territoire.

MISE EN OEUVRE

Planning

Tri et broyage des déchets verts des déchèteries :

- Mai 2015 : achat de 2 bennes de 30 m^3.

- août 2015 : mise en place d'une signalétique de tri à destination des usagers des déchèteries.

- février 2016 : prestation de broyage et distribution de la matière auprès des habitants et services espaces verts des communes.

- septembre 2016 : prestation de broyage et criblage de la matière.

- octobre 2016 : mise à disposition permanente dans les déchèteries.

Mutualisation d'un broyeur à végétaux :

- Mars à mai 2016 : acquisition du broyeur.

- juin 2016 : démonstration du broyeur auprès des agents municipaux.

- juin 2016 : réalisation d'une convention de prêt.

- août 2016 : première utilisation par les communes signataires.

Moyens humains

Broyage déchets verts des déchèteries :

- 2 gardiens de déchèterie pour effectuer le tri.

- 1 chauffeur pour le transport.

- 1 animateur prévention déchets pour réaliser les prestations de broyage/criblage et mise à disposition des

usagers.

Mutualisation du broyeur :

1 animateur prévention des déchets : organisation du planning + suivi maintenance.

Moyens financiers

Broyage des déchets verts des déchèteries :

- achat de 2 bennes 30 m^3 : 9100 € HT

- prestation de broyage par un prestataire privé : 4500 € HT / prestation

Mutualisation du broyeur à végétaux :

- acquisition d'un broyeur : 16 500 € HT

- pas en encore de retour sur les coûts de maintenance.

Moyens techniques

Broyage déchets verts des déchèteries :

- Outils de communication.

- Bennes de 30 m^3.

- Zone de stockage.

- Zone de mise à disposition de la matière.

Mutualisation du broyeur à végétaux :

- l'utilisation du broyeur nécessite un véhicule tractant (permis B)

Partenaires mobilisés

ADEME : soutien financier dans le cadre de la mise en place du programme local de prévention des déchets.

Conseil Départemental de la Somme : subventions.

Agents de la collectivités : réalisation du tri dans les déchèteries.

Entreprise spécialisée : réalisation du broyage et criblage des déchets verts.

Les communes : signataires de la convention de prêt du broyeur.

Les agents des communes : utilisateurs du broyeurs.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Opération adaptée à l'échelle d'une Communauté de Communes.

Difficultés rencontrées

Dans le but de remercier ses usagers, la collectivité a fait le choix de redistribuer gratuitement la matière aux habitants de son territoire.

Le prêt du broyeur à végétaux est également gratuite pour les communes.

Recommandations éventuelles

Avoir un bon suivi dans le prêt du broyeur à végétaux afin d'éviter tous dessacords avec les agents des

communes (entretien de la machine).

Mots clés

BROYEUR | MENAGE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Novembre 2020
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Aline BLIN
aline.blin@ademe.fr
Direction régionale Hauts-De-France